fourni en dehors du Comité central par les Croix-Rouges des différents Etats confédérés, tels que la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe et le Grand Duché de Bade. Toutes ces Croix-Rouges ont publié des rapports indépendants, tel le Wurtemberg, dont la publication est analysée ci-dessous[1]. Citons pour mémoire aussi les grandes organisations de secours pour les prisonniers de guerre créées dans les principales villes en Allemagne, notamment à Francfort, Hambourg, Cologne, Fribourg en Brisgau, Leipzig, Dresde, etc., qui toutes ont employé un personnel volontaire se chiffrant par milliers.

Belgique

Publications.

Croix-Rouge de Belgique sous le haut patronage de S. M. le roi et la présidence d'honneur de S. M. la reine, Comité de Schaerbeck, Rapport sur l'activité du Comité pendant la guerre 1914-1919. — Bruxelles, impr. E. Daem, [1919]. In-8, 37 p.

L'histoire de la Croix-Rouge de Belgique pendant la guerre n'a pas encore été retracée dans son ensemble. Si le rôle de la Croix-Rouge derrière l'armée est aujourd'hui parfaitement connu, grâce au rapport du général Mélis [2], il n'en est pas de même des sections de la Croix-Rouge, restées en Belgique occupée. On sait que par décision du 14 avril 1915, le baron von Bissing, gouverneur général de Belgique pendant l'occupation allemande, a prononcé la dissolution du Comité central de la Croix-Rouge de Belgique. Le Comité International a protesté en son temps contre cette dissolution [3]. Il n'en reste pas moins qu'antérieurement au 14 avril 1915 la Société belge de la

[1] Voy. p. 1425.

[2] Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919, p. 1122.

[3] *Circulaire nº* 164 *du* 8 *mai* 1915. Voy. *ibid.* t. XLVI, 1915 p. 275.

Croix-Rouge a été laissée, théoriquement du moins, libre d'exercer une certaine activité. En outre, postérieurement à cette date les membres de la Croix-Rouge Belge ont certainement contribué au soulagement de bien des infortunes, sinon sous l'emblème de la Croix de Genève qui leur était retiré, du moins à titre personnel et sans constitution régulière. On sait d'ailleurs le rôle joué à Bruxelles par le Comité médical de la Croix-Rouge de Belgique, toléré par les autorités occupantes. Une ambulance du Palais royal a pu continuer dans une certaine mesure son rôle bienfaisant [1].

Une section de la Croix-Rouge Belge vient de faire paraître un rapport sur son activité pendant la guerre. Il s'agit du Comité de Schaerbeck (importante localité de l'agglomération bruxelloise, 100,000 habitants), présidé par le général major Wouters. Ce rapport relate les dispositions prises par le Comité au moment de l'invasion de la Belgique. En quelques jours, une collecte rapporta fr. 36,158.22 sans parler des dons en nature et des travaux confectionnés dans deux ouvroirs immédiatement en plein fonctionnement. En moins de 4 jours furent organisées des ambulances dans l'école nº 1 de la rue de Josaphat, à l'hôpital de Schaerbeck et à l'école de la rue Gallait. Du 5 au 22 août, plus de 400 malades ou blessés furent traités dans ces ambulances. Dans les jours qui suivirent l'entrée des troupes allemandes à Bruxelles (20 août), des blessés allemands furent traités dans une de ces ambulances, puis tout fut fermé, et le 8 novembre, le drapeau de la Croix-Rouge fut retiré. Un hôpital temporaire, des ambulances secondaires, des maisons de convalescence avaient déjà été en partie organisés, mais sans qu'il pût être donné suite au projet du Comité. Le 16 septembre, les autorités occupantes prirent possession de l'hôpital civil de Schaerbeck, tout le matériel médical et chirurgical fut saisi. En décembre 1914 se place une initiative hardie. Privés d'ordres et d'instructions, les conseils d'admi-

[1] Voy. *ibid.*, t. L, 1919, p. 714.

nistration et différents comités de l'agglomération bruxelloise, se réunissaient spontanément toutes les semaines au local de la Justice de paix de Schaerbeck, pour discuter les devoirs qui incombaient à chacun d'eux, après la retraite de l'armée. Dans une de ces réunions, ce conseil urbain ayant appris que le service de santé de l'armée manquait d'infirmières et d'ambulanciers, décida l'envoi au front de différentes équipes.

Une première équipe mixte, sous la direction du Dr Tonglet, quitta Bruxelles pour Maestricht le 24 décembre 1914. Elle était composée du Dr Tonglet, de 2 infirmières et de 2 ambulanciers de Schaerbeek, 2 ambulanciers et 1 ambulancière de Saint-Josse-ten-Noode, 2 ambulanciers de Laeken, 2 de Molenbeek-Saint-Jean et 2 de Bruxelles.

Quelques jours après, une seconde équipe, sous la direction du Dr Beudin, de Molenbeek, et à laquelle le Comité de Schaerbeek coopérait par l'envoi de 2 ambulancières et de 2 ambulanciers, partait également par la même voie.

Ces équipes, hommes et dames, portaient l'uniforme réglementaire de l'association.

Sans doute la Belgique ne se trouvait-elle pas encore aussi isolée des autres pays qu'elle le fut par la suite, puisque ce voyage put s'effectuer sans opposition des armées occupantes. Mais il semble que l'accueil réservé à ces personnes, tant en Angleterre, qu'auprès du gouvernement et des autorités belges en France, n'ait pas été aussi chaleureux que pouvaient l'attendre ces infirmiers et infirmières qui venaient se consacrer à leurs compatriotes blessés ou malades.

Plus favorisés que les ambulances, les ouvroirs créés par le Comité de Schaerbeek continuèrent à fonctionner pendant toute la durée de la guerre. Ces ouvroirs s'occupaient de fournir aux nombreux réfugiés des villages brabançons, des vêtements et de la lingerie. De 1914-1919, 40,132 pièces (chemises, vêtements, draps etc.) furent distribuées.

Un asile fut organisé pour les réfugiés, tant belges que français qui affluaient à Schaerbeek. 115 Français de Thiepval

Belgique

et de Martinpuich (Somme), entrés le 3 novembre 1914 à l'asile, n'en sortirent qu'en décembre 1917, date à laquelle ils furent rapatriés par la Suisse. Le nombre de réfugiés hospitalisés dans l'asile, du 24 octobre 1914 jusqu'au 31 janvier 1919, s'élève à 1,550.

Les cours annuels d'ambulanciers, institués depuis de longues années, ne furent pas interrompus, et même, en octobre 1917, une école d'infirmerie fut fondée. A la fin de l'année scolaire, 50 candidats se présentèrent aux examens.

En mars 1918, le Comité de Schaerbeek créa un dispensaire où étaient traités en moyenne 30 malades par jour ; 13,860 interventions y furent pratiquées. Un service de secours comprenant un poste central, 4 postes secondaires, salles d'opérations, salles d'hôpital, matériel divers, fut organisé à la demande de l'administration communale. Ce service a été particulièrement surmené quelques jours après l'armistice, lors des terribles explosions de trains de munitions en gare de Schaerbeek, les 16, 17 et 30 novembre. La Croix-Rouge de Schaerbeek dut encore s'employer très activement, à la veille de l'armistice et dans les semaines qui suivirent, pour venir en aide aux évacués des villes et villages du Nord de la France, refoulés par les Allemands en retraite. Du 5 octobre 1918, jusqu'en février 1919, 77,857 repas furent servis. La Croix-Rouge de Schaerbeek qui, en pleine guerre, sut montrer une telle vitalité, saura certainement s'affirmer encore davantage dans la coopération aux services d'hygiène et de prévoyance dont l'administration communale de Schaerbeek annonce la création : infirmières-visiteuses, cliniques scolaires, etc.

Brésil

Publications.

Boletin da Cruz Vermelha Brazileira. Orgao central, rua